**Appel à candidatures au Fonds ‘Son monde, Sa voix’**

**Le fonds s’adresse à toute Organisation Membre de l’AMGE qui souhaite :**

* Diversifier leurs membres et atteindre des filles dans des communautés plus difficiles d’accès
* Impliquer et valoriser l’implication de plus de filles et jeunes femmes dans la prise de décision des OM
* Soutenir les filles pour que leurs voix soient entendues sur des sujets qui les touchent

**Le programme ‘Son monde, Sa voix’ :**

La Fondation UPS et l’AMGE sont partenaires depuis 2003. Chaque phase a soutenu les Guides et Eclaireuses du monde entier, en développant les compétences et le nombre de membres des Organisations Membres, mais également en permettant aux filles et jeunes femmes de faire entendre leurs voix.

**But général :** Lors de la phase actuelle (2019-2022) du partenariat, le but général est : Les filles de milieux différents seront valorisées et on leur donnera les moyens d’agir à propos de problèmes qui les touchent, en amplifiant leurs voix sur la scène internationale, ce qui sera mené par les filles au travers d’une participation significative et basée sur les preuves.

Pour atteindre ce but, l’AMGE travaille en partenariat avec les initiatives de l’UNICEF Génération sans limite et U-Report.

Les OM de l’AMGE au Nigéria, Rwanda, Mexique, en Inde et en Afrique du Sud participent déjà au projet.

Au cœur de ce programme se trouve un engagement à élever les voix des filles et jeunes femmes marginalisées.

Les OM dont la demande aboutira recevront une subvention et du soutien pour mener à bien des initiatives qui auront un ou plusieurs des objectifs suivants : Diversifier leurs membres et atteindre des filles dans des communautés plus difficiles d’accès, impliquer et valoriser l’implication de plus de filles et jeunes femmes dans la prise de décision des OM, soutenir les filles pour que leurs voix soient entendues sur des sujets qui les touchent.

**Soutenir le travail actuel et futur :** De nombreuses OM auront déjà un ou plusieurs de ces objectifs dans leurs plans nationaux et seront déjà en train de prévoir ou entreprendre du travail dans ces domaines. Il n’est pas nécessaire de démarrer un nouveau projet pour recevoir cette subvention ; nous prendrons avec plaisir en considération les demandes de subvention pour du travail déjà existant ainsi que de nouveaux projets.

**Les OM sont invitées à faire leur demande de subvention jusqu’au Dimanche 21 Mars 2021.**

**Informations clés**

**Montant disponible :** Jusqu’à $12,000 USD par subvention.

**Durée :** les projets pourront commencer à tout moment à partir de Mai 2021 et doivent être achevés d’ici Août 2022.

**But :** les fonds seront distribués pour aider les OM à contribuer à un ou plusieurs des objectifs suivants :

Objectifs globaux :

* *Objectif n.1 : Un nombre plus grand de filles, avec une inclusion plus importante des filles de communautés sous-représentées, au sein du Mouvement du Guidisme/Scoutisme féminin.*
* *Objectif n.2 : Une pratique améliorée de participation des filles et jeunes femmes de façon significative tout au long du partenariat (dans la gestion de l’organisation, au sein des OM, des programmes et du plaidoyer)*
* *Objectif n.3 : Les filles et jeunes femmes ont amélioré leurs compétences, confiance en elles et ont plus de possibilités d’agir au niveau local et régional sur des problèmes qui les touchent.*

Merci de noter que les OM n’ont pas besoin de travailler sur chaque objectif et peuvent choisir un ou deux objectifs sur lesquels se concentrer.

**Processus de candidature**

1. **Vérifiez que vous êtes éligible.** Pour être éligibles à ce fonds, les OM doivent :
* Être à jour au niveau comptable vis-à-vis des frais dus à l’AMGE OU avoir un plan de paiement convenu en place
* Avoir une structure financière suffisante pour gérer la subvention – de préférence démontrée par des audits de comptes ou d’autres procédures financières claires
1. **Préparez votre demande :**

Votre candidature doit comprendre :

1. Plan de projet
2. Budget prévisionnel du projet
3. Formulaire de candidature complété. Il doit être signé par la ou le Commissaire général.e de l’Organisation membre.

Si vous avez la moindre question, merci de contacter Jenny Giangrande, Responsables des Programmes mondiaux (jenny.giangrande@wagggs.org)

1. **Envoyez votre demande :** Merci d’envoyer votre dossier de candidature complet à Jenny Giangrande, Responsables des Programmes mondiaux (jenny.giangrande@wagggs.org) d’ici le 21 Mars 2021
2. **Les candidatures seront examinées** par un groupe de jeunes femmes et de membres du personnel de l’AMGE.
3. **Les OM recevront une réponse à leur candidature d’ici le 10 Avril 2021.**

**Si votre demande aboutit :**

Si votre candidature est acceptée, il vous sera demandé de fournir la version la plus récente des comptes de votre OM.

Une fois confirmé, on vous demandera de signer une convention de subvention. Une fois la convention signée, l’AMGE effectuera un versement sur le compte bancaire de votre OM. Dans le cadre de la convention de subvention et du transfert de fonds, votre OM s’engagera à :

1. Utiliser les fonds versés uniquement dans le cadre des objectifs stipulés dans la convention de subvention
2. Transmettre des rapports de progression tous les trimestres à l’AMGE selon le calendrier de compte-rendu stipulé dans la convention
3. Fournir à l’AMGE les politiques de protection de l’enfance de votre organisation. Si vous n’en avez pas, il vous sera demandé de travailler sur la mise en place d’une nouvelle politique dans le cadre du projet
4. Compléter l’Outil d’Evaluation de Compétences de l’AMGE (si vous ne l’avez pas déjà fait)

**Décisions de financement**​

Le financement pour la subvention est limité et les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont reçues avec la date de clôture du 21 Mars 2021.

Les sélections se baseront sur les critères suivants : ​

* **Plan de projet clair :** L’OM a un plan spécifique, mesurable, réaliste et réalisable avec une contrainte de temps.
* **Budget réaliste :** Il est expliqué clairement en quoi les fonds demandés seront essentiels à la mise en place de leur projet et dans quelles mesures les fonds permettront au projet d’atteindre ces objectifs.
* **Engagement manifeste envers les objectifs du programme :** L’OM doit avoir fait ses preuves ou démontrer un intérêt conséquent en faveur de la mise en place de travail autour des thèmes du programme. Par exemple, l’OM montre qu’elle :
1. Considère la diversité et l’inclusion comme des parts intégrales de leur stratégie globale
2. Considère la participation significative des filles comme une part intégrale de leur stratégie globale (l’inclusion des filles au comité, des mécanismes pour impliquer les filles dans la création des programmes ou dans la prise de décision, etc.)
3. A la preuve de projets menés à bien auparavant travaillant sur l’inclusion et la diversité au sein de leur organisation et peut fournir des exemples de comment elle a diversifié ses membres d’une certaine manière par rapport à leur base géographique traditionnelle
4. Peut démontrer qu’elle a fait porter la voix des filles plus loin
5. Possède un réel intérêt et un réel engagement à travailler sur ces points-là (par exemple, l’inclusion de ces priorités au planning national)
* **Contribution de l’OM :** Nous encourageons les OM a expliqué de quelles façons elles mettront leurs propres ressources à disposition du projet (pas forcément financières, mais également humaines) et elles utiliseront les évènements et projets existants pour promouvoir et intégrer les thèmes du programme au sein de l’organisation.
* **Bénéfice de l’OM** : Le financement aidera à renforcer les compétences de l’OM et contribuera à son plan stratégique.
* **Implication des filles et des jeunes femmes tout au long du projet** – dans la continuité de l’objectif numéro 2 du programme d’améliorer notre approche de la participation des filles au sein de l’AMGE, les OM seront avantagées si elles ont inclus les filles dans la préparation de leur proposition de projet et si elles peuvent expliquer de façon succincte comment elles impliqueront les filles et jeunes femmes de façon significative tout au long de la mise en œuvre du projet.

**Jury de jeunes femmes**

Dans le cadre d’une approche test visant à augmenter la participation des filles et des jeunes femmes au sein de l’AMGE, nous travaillerons avec un jury de jeunes femmes lors du processus de sélection. Les jeunes femmes ont été sélectionnées parmi les OM qui font déjà partie du projet ‘Son monde, Sa voix’, pour qu’elles examinent les candidatures et fournissent leurs points du vue et recommandations à l’équipe interne de l’AMGE qui fera la sélection finale pour le financement.